Copie de https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F11093, enregistrée le 1er novembre 2026

Achat d'un produit : garantie commerciale ou contractuelle

Vérifié le 02 septembre 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La garantie commerciale ou contractuelle vous permet de vous faire rembourser, de remplacer ou de réparer un produit acheté (appareil électroménager, voiture, fauteuil...) en magasin ou sur internet. Vous souhaitez savoir par qui elle peut vous être proposée, si elle est payante, obligatoire, mais aussi comment la faire fonctionner ? Nous vous présentons les informations à connaître.

Tout déplier

À quoi correspond la garantie commerciale ?

La garantie commerciale est-elle facultative ou obligatoire ?

Comment le contenu de la garantie commerciale est-il défini ?

Quels éléments doivent obligatoirement figurer dans le contrat de garantie commerciale ?

- Comment la garantie commerciale doit être remise au consommateur ?
- Quelle est la durée de la garantie commerciale ?
- La garantie commerciale peut-elle être transmise à la personne qui rachète le bien ?
- Quel est le coût de la garantie commerciale ?
- Comment bénéficier de la garantie commerciale ?
- Que faire si le vendeur refuse d'appliquer la garantie commerciale ?
- Que faire après l'expiration de la garantie commerciale ?

Qui peut m'aider ?

Vous avez une question ? Vous souhaitez être accompagné(e) dans vos démarches ?

Trouver un interlocuteur

Textes de loi et références

Services en ligne et formulaires

Questions ? Réponses !

- Quelles garanties en cas d'achat d'un produit ?

Voir aussi

Cette page vous a-t-elle été utile ?

1 Pas du tout | 2 Un peu | 3 Moyen | 4 Beaucoup | 5 Parfait !

Recevoir la lettre de Service Public

Abonnement hebdomadaire gratuit

S'abonner

Lire la dernière lettre | Voir toutes les lettres

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Fiches pratiques par thèmes

- Papiers - Citoyenneté - Élections
- Famille - Scolarité
- Social - Santé
- Travail - Formation
- Logement
- Transports - Mobilité
- Argent - Impôts - Consommation
- Justice
- Étranger - Europe
- Loisirs - Sports - Culture
- Associations, fondations et fonds de dotation

Démarches et outils

- Démarches en ligne
- Formulaires administratifs (cerfas)
- Simulateurs

Nous connaître

- Chiffres
- Mise à disposition des données
- Missions et valeurs

Modèles de lettres
Outils de recherche
Allo Service Public
Annuaire de l'administration
Aide
Vous êtes une administration ?
Vous êtes journaliste ?
Contacter Service Public

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.
Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

legifrance.gouv.fr **info.gouv.fr** **data.gouv.fr**

Nos partenaires

Your Europe
Vie publique — Au cœur du débat public
Service Public Entreprendre — Vos droits et démarches plus simplement
SERVICES PUBLICS+

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous licence etalab-2.0